

Article issu de l'édition de Saint Lô Coutances du mercredi 24 décembre 2014

Un architecte coutançais primé par un jury d'enfants

« **Je suis très fier d'être récompensé par des enfants.** » Dans le cadre de la deuxième édition du palmarès des CAUE bas-normands (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), l'architecte coutançais, **Antoine Fournier**, a obtenu le Prix jeune public. Ce palmarès a pour objectif de mettre en avant des opérations d'architecture de qualité et de valoriser des projets innovants. « **Quatre cents élèves de la Manche ont participé au vote** », annonce Eugénie Deramond, documentaliste au Conseil d'architecture. L'opération s'est, en effet, déroulée en partenariat avec le réseau Canopé (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques). Issus de dix-sept classes primaires, deux Segpa et deux centres de loisirs, les jeunes composants le jury sont âgés de 4 ans à 14 ans. Après les avoir visitées, ils ont voté pour désigner leur maison préférée. Pour Emmanuel Fauchet, le directeur du CAUE de la Manche, « **le but est de sensibiliser les enfants à l'architecture contemporaine grâce à un travail en classe** ». Treize habitations étaient en concurrence. La maison gagnante emporte le coup de cœur du jury pour sa luminosité, ses espaces intérieurs et sa volumétrie.

